



Certains écopoints de la Ville sont victimes de nombreuses incivilités. Qu'en est-il de leur

A ce jour, près de 30 collaborateurs des Services techniques sont assermentés et formés pour établir des constats d'infraction. De plus, nous avons équipé différents écopoints pour permettre l'installation de caméras mobiles. Depuis 2013, nous avons établi plus de 700 constats concernant des personnes domiciliées sur la commune et plus de 500 constats portant sur le tourisme des déchets. Neuf infractions sur dix ont débouché sur une contravention allant de 100.- à 300.-